CAHIER DES CHARGES

Assistance à la maîtrise d’ouvrage des expérimentations « Expé URBA SanTé » de l’ADEME : préparation et mise en œuvre de la saison 2 et valorisation des saisons 1 et 2

Consultation formalisée

Marché forfaitaire

DAAT / PAVT

Rédaction : Christelle BORTOLINI et Ariane ROZO

Juin 2025

Table des matières

[1. Eléments de contexte 3](#_Toc153977556)

[1.1. Les actions de l’ADEME 3](#_Toc153977557)

[1.2. Contexte de la mission 3](#_Toc153977558)

[2. Les attentes de l’ADEME vis-à-vis de la prestation à réaliser 3](#_Toc153977559)

[2.1. Objectifs de la prestation 3](#_Toc153977560)

[2.2. Détail de la prestation 4](#_Toc153977561)

[2.3. Récapitulatif du calendrier et des livrables 9](#_Toc153977562)

[3. Pilotage de la prestation et profils recherchés 10](#_Toc153977563)

[3.1. Encadrement et suivi de la prestation 10](#_Toc153977564)

[3.2. Compétences recherchées 10](#_Toc153977565)

[4. Annexes 11](#_Toc153977566)

# Eléments de contexte

## Les actions de l’ADEME

À l’ADEME - l’Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols… - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu’au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d’expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L’ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de cohésion des territoires et du ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation.

La présente consultation est portée par le Pôle Aménagement des Villes et des Territoires (PAVT) au sein de la Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone (DAAT)

Le PAVT a pour mission de soutenir les acteurs de la planification et de l’aménagement en faveur de nouveaux systèmes territoriaux et urbains plus durables : sobres, faiblement émetteurs de GES, économes en ressources, adaptés au changement climatique et permettant une transition juste. Ses orientations se placent en cohérence avec la feuille de route décarbonation de l’aménagement et le manifeste français pour des villes et territoires durables. Ses actions traduisent la mise en œuvre de la Stratégie Urbanisme durable de l’ADEME qui vise à activer efficacement les leviers de l’urbanisme durable, de l’échelle de la planification urbaine à celle du projet urbain et de l’aménagement opérationnel, afin de décliner aux différentes échelles territoriales les objectifs de neutralité carbone à 2050 de la SNBC, d’adaptation au changement climatique du PNACC et de zéro artificialisation nette de la loi climat et résilience.

## Contexte de la mission

L'urbanisme favorable à la santé (UFS) est une démarche qui vise à des choix d’aménagement et d’urbanisme qui minimisent l’exposition des populations à des facteurs de risque (ex. polluants, nuisances, isolement social, etc.) et maximisent l’exposition à des facteurs de protection (pratique d’activité physique, accès aux soins ou aux espaces verts, etc.), tout en étant vigilant à ne pas aggraver des situations d’inégalités sociales.

L’UFS est une démarche riche en co-bénéfices : elle est vertueuse aussi bien pour la santé et le bien-être, l'inclusion, que pour la transition écologique. L’ADEME travaille depuis de nombreuses années sur des sujets en lien avec la santé (amélioration de la qualité de l’air, lutte contre le bruit, lutte contre le phénomène d’ilot de chaleur urbain, dépollution des sols…). Elle est aussi partenaire du Plan National Santé Environnement et contribue pleinement au 4ème PNSE et travaille en lien étroit avec les acteurs de la santé (ministère de la Santé, ARS, agence Santé Publique France, INCa, etc.) dans l’objectif de conjuguer enjeux sanitaires et transition écologique.

Si les ressources et connaissances sur l’UFS sont nombreuses, elles ne sont encore suffisamment reconnues et la mise en œuvre sur le terrain de l’UFS ne se fait pas à la hauteur des enjeux. Il est indispensable aujourd’hui de déployer cette démarche sur les territoires pour l’opérationnaliser.

En janvier 2024, l’ADEME a lancé le **1er appel à manifestation d’intérêt (AMI) Expé URBA SanTé.** Il a été co-piloté avec l'Ecolab du Commissariat général du Développement Durable au sein du Ministère de la transition écologique, et a bénéficié du soutien du Cerema, de Santé publique France et de l'Institut national du cancer.

Dans ce cadre dix projets ont bénéficié d’un accompagnement d’un an. Le détail du dispositif et des projets est disponible ici : <https://experimentationsurbaines.ademe.fr/sante/> et tous les résultats de cette expérimentation sont en phase de capitalisation et seront disponibles prochainement.

**Concrètement, l’accompagnement proposé dans la saison 1 de l’Expé URBA SanTé a consisté à aider les porteurs à structurer leur projet autour de l’UFS, organiser sa gouvernance, lancer le projet sur le terrain, et l’évaluer**. Ce dernier point était loin d’être anecdotique car les Expé URBA SanTé s’inscrivent dans une démarche guidée par la preuve (action probante). La philosophie du dispositif résidait aussi dans l’*encapacitation* : l’équipe pluridisciplinaire mise à disposition par l’ADEME dans le cadre d’une AMO avait vocation à conseiller les lauréats, les outiller, les appuyer dans les moments particulièrement complexes de mise en œuvre de leur projet. Cinq profils d’expertise étaient proposés : UFS, design de service, communication, évaluation de politique publique et data. Selon les enjeux des projets, ses différentes compétences ont été mobilisées au sein de l’AMO sélectionnée par l’ADEME pour l’accompagnement de la saison 1.

A titre d’exemple chaque lauréat a été aidé pour construire la logique d’intervention de son projet, servant à s’assurer d’être en mesure d’évaluer les effets de son projet. Ensuite, au cas par cas, les lauréats ont pu être accompagnés sur des actions de différente nature allant d’un conseil technique à la montée en compétences et l’animation : maquetter des options d’aménagement, animer un atelier participatif, organiser une fête de la santé fédératrice, rédiger une enquête terrain, monter une journée de sensibilisation dans un collège, organiser une votation, oser se lancer dans un micro-trottoir, débloquer un point sensible lors d’une réunion avec des élus….

**Au vu du bilan positif de cette première saison, de l’importance des liens entre politiques publiques de transition écologique et de santé et les nombreuses collaborations sur le sujet, l’ADEME souhaite à présent lancer une saison 2 de l’expérimentation Expé URBA SanTé co-construite et en se nourrissant des enseignements de ce bilan.**

Cette nouvelle saison ciblera en particulier, mais de manière non limitative :

* des EcoQuartiers,
* des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV),
* des territoires portant des politiques d’aménagement clairement orientées sur la cible des enfants, dans une logique de « territoires à hauteur d’enfants ».

# Les attentes de l’ADEME vis-à-vis de la prestation à réaliser

## Objectifs de la prestation

**La prestation vise à accompagner l’ADEME dans la préparation, l’accompagnement et l'évaluation de la saison 2 (2025 – 2028) et l’animation et la valorisation des saisons 1 et 2 des Expé URBA SanTé.**

Les finalités de la mission se structurent ainsi autour des objectifs suivants :

1. **Préparer la saison 2 des Expé URBA SanTé**

* Organiser 2 ateliers d’échange, un en présentiel et un en distanciel pour identifier et préparer les possibles projets candidats de l’AMI Expé URBA SanTé, leur présenter les ressources disponibles (notamment issues de la saison 1 des Expés URBA SanTé (2024 – 2025)), identifier les besoins et pousser la maturité des projets à accompagner. Le contenu de ces ateliers d’échange s’appuiera également sur les ressources des partenaires.
* Co-construire avec l’ADEME, ses partenaires et les cibles (collectivités ou autres acteurs territoriaux de type agences d’urbanisme, CAUE, ARS, associations, etc.), le cadre de l’appel à manifestation d’intérêt (AMI) destiné à sélectionner les projets à accompagner.
* Accompagner l’ADEME dans la préparation et la tenue du jury de sélection des projets qui seront lauréats de la saison 2.

1. **Accompagner les lauréats de saison 2 dans la mise en œuvre et l’évaluation de leur Expé URBA SanTé**

* Accompagner collectivement les lauréats via l’animation de temps de travail collectif (organisation de 4 journées en présentiel réunissant les lauréats des deux saisons).
* Accompagner individuellement chaque porteur de projet lauréat sous un format de coaching multithématiques pour les aider à mettre en œuvre leur projet.

3 – **Evaluer, valoriser et faire le bilan des Expé URBA SanTé**

* Aider chaque porteur de projet lauréat à évaluer son projet. Pour ce faire, l’ADEME souhaite que les impacts environnementaux et socio-sanitaires des projets soient identifiés et évalués. Si l’expérience de la saison 1 a montré les difficultés de l’exercice, la saison 2 s’attachera à explorer de nouvelles méthodes et outils, comme l’outil **Empreinte Projet**[[1]](#footnote-2) de l’ADEME ou encore la **méthode d’évaluation à 360°** **de l’eXtrême Défi** de l’ADEME (voir annexe 2).
* Valoriser les projets, les enseignements et les ressources issus des Expé URBA SanTé 1 et 2.
* Dresser le bilan des Expé URBA SanTé.

## Détail de la prestation

L’ADEME souhaite accompagner **quinze projets** dans le cadre de cette saison 2. La mission de la présente consultation se décompose comme suit :

**Phase 1 - Préparer la saison 2 des Expé URBA SanTé**

**Phase 1.1 : Soutien dans la promotion de l’UFS et de la saison 2 des Expé URBA SanTé**

En termes de calendrier, cette phase de préparation va coïncider avec la période de réserve électorale.

Le prestataire accompagnera l’ADEME dans l’organisation de 2 temps d’échanges, un en présentiel et un en distanciel, permettant de faire monter en compétences les territoires sur le sujet de l’UFS afin de préparer le dépôt des projets dans le cadre de l’AMI Expé URBA SanTé saison 2 qui sera lancé a priori après les élections municipales 2026.

Ces temps d’échange à destination en priorité des décideurs locaux ont pour objectif de démontrer, données probantes à l’appui, le rôle considérable qu’ils ont à jouer en matière de promotion de la santé en lien avec la transition écologique. En effet, et c’est sur ce constat que repose l’urbanisme favorable à la santé, 80% de ce qui impacte notre santé est lié à nos modes de vie, aux facteurs socio-économiques et aux facteurs environnementaux

(et seulement 20 % est lié à notre génétique et au système de soin...). Autrement dit, les acteurs des villes et territoires ont un grand rôle à jouer en matière de santé publique, rôle qu’ils soupçonnent rarement.

L’UFS est une démarche qui leur permet d’agir concrètement, en encourageant les choix d’aménagement et d’urbanisme qui :

* minimisent l’exposition des populations à des facteurs de risque (pollution de l'air, nuisance sonore, chaleur excessive, isolement social, etc.)
* maximisent l’exposition à des facteurs de protection (nature en ville, activité physique, accès aux soins, etc.), tout en étant vigilant à ne pas aggraver des situations d’inégalités sociales de santé.

Ce dernier point de la définition est important car il s’inscrit dans la parfaite continuité des travaux sur la « transition juste » conduits par l’ADEME.

Enfin, il s’agira aussi d’aborder l’approche One Health, à savoir les liens complexes entre santé humaine, santé animale et état de la planète.

Les sessions de sensibilisation devront permettre aux participants de cerner tous ces enjeux et de réaliser qu’ils ont un rôle à jouer pour promouvoir la santé dans toutes ses dimensions.

Pour illustrer et s’inspirer, des exemples de territoires ayant déjà mis en œuvre des actions d’UFS, notamment issus des expé URBA SanTé 1 seront présentés. Les livrables de valorisation de la saison 1 (en cours de production) seront largement diffusés : ceux-ci prendront la forme de capsules vidéo et de fiches synthétiques pédagogiques sur les 3 à 5 défis les plus couramment rencontrés par les lauréats de la 1ère saison, en particulier : comment mobiliser une population autour d’un projet UFS ? Comment poser les bases nécessaires à la future évaluation des effets de son projet UFS ? Comment organiser et animer efficacement une votation sur plusieurs options d’un projet ?

Le prestataire pourra également s’appuyer sur les nombreuses ressources mises à disposition par l’ADEME et ses partenaires, en particulier :

* Le **guide Isadora** **de l’EHESP**[[2]](#footnote-3) - mars 2020
* Le cahier regroupant les **70 idées de projets issues du Booster de l’UFS**[[3]](#footnote-4) - octobre 2023
* Le plaidoyer « d**épasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain** »[[4]](#footnote-5) - novembre 2021
* Guide « **A pied d'œuvre. Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics - Comment aménager les espaces publics pour redonner une place centrale aux piétons**"[[5]](#footnote-6) - décembre 2022
* Et les capsules vidéo sur les **bienfaits et les cobénéfices de la marche**[[6]](#footnote-7).
* Guide “**Approche tactique : pour aménager les espaces publics autrement**”[[7]](#footnote-8) - novembre 2024
* Guide “**faire la taille : pour des territoires à Hauteur d'enfants**”[[8]](#footnote-9) - novembre 2024
* Guide de l’Inca sur **aménagement et prévention des cancers[[9]](#footnote-10)** – novembre 2022
* AVIS de l'ADEME - **L'avenir de l'activité physique et sportive dans un contexte de changement climatique**[[10]](#footnote-11)
* «**Plus fraîche ma ville**[[11]](#footnote-12)», un service numérique public d’aide à la décision pour les villes qui veulent mettre en place des solutions de rafraîchissement durables et adaptées au territoire.
* Projet de « commun » portant sur des **outils de sensibilisation à l’UFS** (<https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr/wiki/Les_outils_de_l%27UFS_pour_des_projets_co-con%C3%A7us>). Ce projet se terminera à l’automne 2025 et permettra d’avoir à disposition des outils et modes d’emplois associés pour organiser une balade urbaine de sensibilisation à l’UFS, organiser un brainstorming de projets UFS à partir d’un jeu de plateau, monter une exposition pédagogique

Concrètement, l’ADEME propose d’organiser 2 temps d’échange : un temps en présentiel (vers septembre 2026, lieu à définir) et un temps en distanciel (avant ou après le temps en présentiel).

Globalement, ces 2 temps d’échange permettront d’acculturer et de sensibiliser les différents acteurs du territoire à l’intégration des enjeux de santé-environnement-climat dans les politiques et projets d’urbanisme et de susciter l’intérêt à agir dans la mise en œuvre de démarches UFS sur leur territoire.

En outre, des focus particuliers seront réalisés sur les cibles suivantes :

* les EcoQuartiers,
* les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
* les territoires pensés à “hauteur d’enfants”

Plus précisément, concernant l’organisation des 2 temps d’échange, il est attendu les prestations suivantes :

**1 – Atelier d’échange en présentiel :**

Il s’agit d’organiser un événement en présentiel réunissant en priorité des décideurs locaux et plus généralement des acteurs du territoire pour les sensibiliser à l’intégration des enjeux de santé-environnement-climat dans les politiques et projets d’urbanisme et de susciter l’intérêt à agir dans la mise en œuvre de démarches UFS sur leur territoire.

Certains acteurs peuvent être pré-identifiés et invités sur avis de l’ADEME, de ses partenaires et du prestataire. Le reste des participants sera informé via une communication de l’événement assurée par le prestataire et relayée par l’ADEME et ses partenaires.

Le prestataire pilotera l’organisation logistique et l’animation de ce temps d’échange, construira le déroulé et les supports de présentation, notamment à partir des ressources listées ci-dessus.

Pour organiser cet événement, le prestataire devra travailler en étroite collaboration avec l’ADEME et ses partenaires pour :

* Élaborer l’ordre du jour de ce temps fort ;
* Proposer les intervenants éventuels ;
* Déterminer le lieu et la date de l’événement. Pour cela, il sera intéressant d’étudier les synergies pertinentes entre cet événement et ceux des partenaires de l’ADEME.

Les méthodes d’animation et d’écriture permettant d’acculturer, sensibiliser, faire émerger, exprimer, partager, reformuler au mieux les idées des participants et les inciter au passage à l’action sont laissées entièrement libres au prestataire. Les outils de sensibilisation à l’UFS élaborés dans le cadre de l’appel à communs de l’ADEME (cités précédemment en ressources) sont particulièrement appropriés pour cette journée.

*N.B : Les frais de location de la salle, le déjeuner et les pauses-cafés pour cet événement ne sont pas inclus dans cette prestation.*

**2 – Atelier d’échange en distanciel :**

Il s’agit d’organiser un événement en distanciel, type webinaire, destiné en priorité aux décideurs locaux et plus généralement aux acteurs du territoire pour les sensibiliser à l’intégration des enjeux de santé-environnement-climat dans les politiques et projets d’urbanisme et de susciter l’intérêt à agir dans la mise en œuvre de démarches UFS sur leur territoire.

Le prestataire pilotera l’organisation logistique et l’animation de ce temps d’échange, construira le déroulé et les supports de présentation, notamment à partir des ressources listées ci-dessus.

Le prestataire proposera une communication ciblée pour promouvoir cet évènement. L’ADEME et ses partenaires diffuseront l’information auprès de leur relais.

**Phase 1.2 : Co-construction du 2ème AMI des Expé URBA SanTé**

Sur cette phase il s’agira d’accompagner l’ADEME dans la structuration de l’AMI Expé URBA SanTé 2 en tenant compte des enjeux identifiés par les partenaires de l’ADEME au sein d’un comité de pilotage élargi (Ecolab du CGDD, DHUP (AD4), Cerema, Santé Publique France, Institut national du cancer, EHESP, Fédération Nationale des Agences d’Urbanisme, France Villes et Territoires durables).

Pour accompagner l’ADEME dans l’élaboration de l’AMI Expé URBA SanTé 2, il est attendu, dans un premier temps, que le prestataire co-anime avec l’ADEME un brainstorming auprès des partenaires.

Ce brainstorming devra permettre de dresser un format de candidature et de contenu pour l’AMI.

Pour ce faire, le prestataire proposera une grille d’entretien, adressant les questions suivantes (liste non exhaustive):

* **Quelles cibles accompagner ?** *ciblons-nous des publics spécifiques (ex : enfants, personnes précaires, séniors) ? ciblons-nous des enjeux de santé (ex : vieillissement, chaleur, sédentarité) ? Ciblons-nous des aménagements (ex : abords d’écoles favorable à la santé, place publique de QPV favorables à la santé ?) ? La saison 1 n’avait pas pu aboutir à des pools thématiques de projets, ce qui a limité les échanges entre porteurs. Cette saison 2 se veut davantage fédératrice.*
* **Quelles conditions pour candidater ?** *Impose-t-on un niveau de maturité aux projets ? Un critère d’innovation ? Exclue-t-on certains domaines (ex : projet en lien avec la planification) ? Un engagement d’un élu « parrain » est-il indispensable ? Propose-t-on des échanges en visio-conférence avec certains lauréats avant le jury ?*
* **Quelle place faire à la donnée ?** *La saison 1 des Expé URBA SanTé a fait une très grande place aux aspects « data », avec pour objectif d’acquérir de la donnée probante en fin d’expérimentation (ce qui n’a pas été possible). Comment aborder cette question dans une saison 2 ?*
* **Comment appréhender l’évaluation ?** *Comment favoriser le développement de démarches expérimentales évaluables sur la durée du dispositif ? Comment tirer profit d’outils tels qu’Empreinte Projet ou l’outil 360° développé dans l’eXtrême Défi ?*
* **Quel format de candidature ?** *Reste-t-on sur un format traditionnel de candidature en ligne, ou imaginons-nous un format plus décalé ?*

Les méthodes d’animation et d’écriture de ce brainstorming sont laissées entièrement libres au prestataire mais elles doivent permettre aisément de faire émerger, exprimer, partager, reformuler au mieux les idées des partenaires.

A partir des échanges issus du brainstorming, le prestataire proposera à l’ADEME le contenu rédigé et mis en page de l’AMI Expé URBA SanTé 2. Pour ce faire, le prestataire pourra proposer d’ajuster le visuel de l’AMI Expé URBA SanTé 2 sur la base de la charte graphique de la saison 1 ou d’en proposer une nouvelle, en accord avec l’ADEME.

L’AMI sera mis en ligne par l’ADEME sur sa plateforme «**innover pour la transition écologique**» : <https://www.innoverpourlatransitionecologique.fr/fr/challenges/expe-urba-sante/>.

Le prestataire sera muni d’un compte modérateur et devra renseigner les candidats dans les meilleurs délais jusqu’à la clôture de l’AMI.

**Phase 1.3 : Participer au jury de sélection des collectivités lauréates de la saison 2**

Cette phase consiste à accompagner l’ADEME dans l’organisation du jury, la relecture et l’analyse des candidatures reçues.

Le prestataire rassemblera dans un document l’ensemble des candidatures et proposera une grille et des modalités d’analyse.

Le jury rassemblera une quinzaine de personnes (ADEME et partenaires des Expé URBA SanTé, autrement dit le « comité de pilotage élargi »). Il se déroulera en présentiel sur le site de l’ADEME à Montrouge (ou chez un partenaire parisien).

|  |
| --- |
| **Livrables phase 1 : rapport D’AVANCEMENT n°1 à remettre à N+11 mois (N+11 = notification + 11 mois)**  - Synthèse et évaluation des 2 temps d’échange  - Contenu rédigé et mis en page de l’AMI Expé URBA SanTé 2  - Grille d’analyse des candidatures de l’AMI  - Compte rendu du jury de sélection |

**Phase 2 -** **Accompagner les lauréats dans la mise en œuvre de leur Expé URBA SanTé**

**Phase 2.1 : Accompagner collectivement les porteurs de projets**

Le prestataire proposera dans son offre l’animation qu’il envisage pour accompagner collectivement les porteurs de projets des Expé URBA SanTé. Bien que l’animation vise principalement les lauréats de la 2eme édition, elle intégrera plusieurs niveaux d’accompagnement :

* **Animation de la communauté d’acteurs issue de l’Expe URBA SanTé saison 1**

Il s’agira ici de maintenir la dynamique issue de l’Expé URBA SanTé 1 (sensibilisation continue à l’UFS et intégration à la nouvelle communauté issue de l’Expé URBA SanTé 2). Cette phase est d’autant plus importante entre la fin de l’Expé Urba Santé saison 1 (automne 2025) et le début de la constitution de la nouvelle communauté d’acteurs à l’issue du prochain AMI Expé URBA SanTé 2 (lancé en automne 2026).

* **Animation de l’ensemble de la communauté : lauréats Expé URBA SanTé 1 & 2**

Il s’agit de créer une seule communauté d’acteurs regroupant les 2 saisons des Expé URBA SanTé. Cette animation sera réalisée tout au long du marché et dès lors que les 2 communautés d’acteurs Expé URBA SanTé 1 et Expé URBA SanTé 2 seront regroupées.

* **Animation des lauréats Expé URBA SanTé 2**

Cette animation constitue la mission principale de cette phase 2.1.

Une fois les 15 lauréats sélectionnés par le jury de sélection de l’Expé URBA SanTé 2, le **temps de travail collectif** se répartira à travers **4 journées en présentiel**.

Le prestataire est libre de proposer le format d’animation qu’il trouve le plus pertinent pour l’accompagnement collectif. En revanche l’ADEME demande 4 temps forts en présentiel :

* le **lancement officiel** de l’Expé URBA SanTé 2, à l’ADEME Sophia-Antipolis, fin 2026 – début 2027
* **2 ateliers de mobilisation** (mi 2027 et fin 2027), qui pourraient avoir lieu dans un des territoires lauréats.
* la **session de restitution** (été 2028), à Paris ou toute autre ville volontaire et accessible en TGV.

Dans les 2 ateliers de mobilisation dans les territoires, l’ADEME demande que des visites apprenantes sur le terrain soient organisées, si possible en lien avec les partenaires de l’ADEME. L’objectif de ces visites sera de faire découvrir aux porteurs de projet des aménagements inspirants.

Pour organiser ces 4 journées en présentiel, le prestataire devra travailler en étroite collaboration avec l’ADEME et ses partenaires pour :

* Déterminer le lieu et la date de l’événement. Pour cela, il sera intéressant d’étudier les synergies pertinentes entre cet événement et ceux des partenaires de l’ADEME ;
* Élaborer le programme et concevoir les supports de présentation ;
* Animer les séquences de travail en salle sous le format d’ateliers d’intelligence collective. **Une attention particulière sera portée sur le caractère innovant et créatif de l’animation. Des méthodes permettant de « faire communauté » pour resserrer les liens entre porteurs de projets devront être proposées ;**
* Identifier des traiteurs proposant des prestations en phase avec les valeurs de l’ADEME (produits locaux et de saison, vaisselles non jetables…) puis fournir à l’ADEME 3 devis pour les pauses café et déjeuners ;
* Concernant les 2 ateliers de mobilisation : proposer des circuits pertinents pour la visite apprenante, puis l’organiser avec les acteurs locaux (ex : prendre contact avec un aménageur ayant piloté une belle réalisation et organiser la logistique) ;

*N.B. : Les frais de location de la salle, le déjeuner et les pauses-cafés pour ces événements ne sont pas inclus dans cette prestation.*

**Phase 2.2 : Accompagner individuellement chaque porteur de projet sous un format de coaching multi-thématiques**

Fort du retour d’expérience de la saison 1, l’ADEME impose **une durée d’accompagnement individuel de 18 mois** (pour rappel,12 mois sur la saison 1).

L’accompagnement technique et méthodologique individuel se matérialisera par la mise à disposition d’experts sur chacune des Expé URBA SanTé, selon les modalités suivantes :

* **Accompagnement individuel**

Il s’agira de proposer un socle commun qui apportera à tous les lauréats un accompagnement méthodologique et technique leur permettant de concrétiser leur projet.   
Ce socle sera constitué de **15 jours-homme d’experts par projet**. Le prestataire est libre de proposer les différentes expertises qu’il imagine pour ce socle commun. L’ADEME suggère des compétences en animation, intelligence collective, design de service, UFS, communication, démarche expérimentale et d’évaluation.

Pour faciliter la communication, la stimulation et le pilotage général, des « coachs » issus de ce pool d’experts seront mandatés pour chaque Expé URBA SanTé (un coach par expérimentation). Ce rôle de coach/mentorat est essentiel pour maintenir une bonne dynamique et faire en sorte que les porteurs des expérimentations, qui ne recevront pas d’aide financière directe de la part de l’ADEME, continuent à s’investir dans la durée. Il est aussi capital que ce coach joue un rôle de facilitateur pour le porteur de projet tout au long de l’expérimentation. Il devra se rendre disponible pour aider le lauréat à s’organiser, à structurer son projet, et à faire du lien avec l’écosystème local (ex : identifier des acteurs ressources, monter des réunions…).

De plus, pour les Expé URBA SanTé ayant lieu en France métropolitaine, l**’expert coach se déplacera 2 fois** pour aller à la rencontre physique du porteur de projet sur son territoire d’expérimentation. L’objectif sera d’ajuster l’expérimentation au contexte local, et d’aider le porteur sur un point précis (ex : blocage avec un interlocuteur, animation d’une étape clef…).

Ainsi, le candidat est invité à chiffrer **30 déplacements sur 18 mois**.

NB : les temps de travail passés sur le terrain lors de ces déplacements sont bien à décompter des 15 jours-homme.

* **Expertises complémentaires**

Il s’agira de proposer un complément d’expertise selon les spécificités de chaque projet de lauréat (expertise data, besoin juridique, sociologique, thermo-acoustique, ou autre à définir en accord avec l’ADEME).

Ces expertises, au cas par cas, ne peuvent être définies à ce stade, sans connaissance de la nature des projets retenus. Le prestataire étudiera auprès de chaque lauréat les besoins complémentaires d’expertise nécessaires au bon déroulement du projet. En concertation avec l’ADEME, le prestataire activera ces expertises à bon escient. Pour ce faire, l’ADEME suggère de chiffrer **30 jours/hommes pour l’ensemble de ces expertises complémentaires**.  
La constitution, coordination et sollicitation de ces expertises reviendra au prestataire.

En résumé :

|  |  |
| --- | --- |
| **Saison 1** | **Saison 2** |
| 10 lauréats | 15 lauréats |
| 12 mois d’accompagnement | 18 mois d’accompagnement |
| 10 jours d’accompagnement individuels  1 venue du Coach sur le terrain | 15 à 17 jours d’accompagnement individuels2 venues du Coach sur le terrain |
| 2 ateliers à Paris | 4 ateliers dans diverses villes, dont 2 avec visites apprenantes |
| Des partenaires en « observation » | Des partenaires plus actifs |

|  |
| --- |
| **Livrables phase 2 :**  **Rapport d’avancement n°2 à remettre à N+21 mois**  **Rapport d’avancement n°3 à remettre à N+33 mois**  Ces 2 rapports présenteront :  - Fiches récapitulatives pour chaque Expé URBA SanTé. Ces fiches devront suivre le format des fiches EAS de l’ADEME (cf annexe 1) et seront mises à jour au fil de l’eau de l’expérimentation.  A minima ces fiches contiendront le titre, la *punchline* du projet, résumé, et 2 temps forts minimum (avec textes et photos descriptives).  - Etat d'avancement des accompagnements collectif et individuel avec mise en avant sur les points bloquants et les points remarquables.  - Comptes-rendus des ateliers de lancement, de mobilisation n°1, de mobilisation n°2, et de la restitution finale (ordre du jour, supports des présentations et remontée des points clefs abordés) |

**Phase 3 -** **Evaluer, valoriser et faire le bilan des Expé URBA SanTé**

Le prestataire devra définir les modalités d’évaluation et les axes clefs de communication de chaque projet.

**Phase 3.1 : Evaluer les impacts de chaque Expé URBA SanTé 2**

Parce qu’une évaluation efficace doit se penser le plus en amont possible, les porteurs de projets devront être accompagnés dès le démarrage sur cet aspect.

L’objectif sera de les guider à identifier les bons jalons et indicateurs à évaluer au cours de leur expérimentation. L’enjeu est d’accompagner la mise en œuvre de l’expérimentation de sorte que, autant que possible, de premiers résultats ou impacts puissent être mesurés avant la fin de la durée de l’accompagnement.

Pour ce faire, l’ADEME demande que les impacts environnementaux et socio-sanitaires des projets soient au maximum identifiés et calculés. La saison 1 avait abordé ce point sous l’angle de la « logique d’intervention », outil logigramme permettant de décortiquer les hypothèses et les effets du projet. En plus de cet outil qui a été fort apprécié par les lauréats, la saison 2 s’attachera à aller plus loin, et notamment en identifiant les données mobilisables à utiliser dans d’autres outils tels que :

- L’outil **Empreinte Projet[[12]](#footnote-13)** de l’ADEME qui aide à vérifier si un projet est bénéfique pour l’environnement par rapport à une situation de référence où le projet n’est pas réalisé.

- La méthode **d’évaluation à 360° de l’eXtrême Défi de l’ADEME** qui permet de mesurer la performance et les externalités d’un dispositif innovant installé dans des espaces d’expérimentation et à apprécier ses usages (voir annexe 2)

**Phase 3.2 : Valoriser les Expé URBA SanTé**

Les aspects communication seront aussi travaillés au plus tôt. Il s’agira de trouver un titre accrocheur à l’expérimentation, ainsi qu’un visuel adapté[[13]](#footnote-14) et un résumé communicant. Ensuite, et à différents temps du projet, le prestataire devra se rapprocher de chaque lauréat pour capturer les temps forts de chaque expérimentation et les transformer en support communicants.

Pour cela, l’ADEME suggère de prévoir :

* La rédaction d’un post LinkdIn par mois sur l’actualité générale des Expé URBA SanTé;
* 2 posts LinkedIn par projet sur 2 temps importants du projet ;
* Une capsule vidéo de moins de 2mn par projet à valoriser sur les réseaux sociaux ; Une capsule vidéo de moins de 2mn par regroupement thématique de projet (ex : mise en parallèle des 5 projets se déroulant dans des Eco-quartiers...) ; Une capsule vidéo pour chacun des 4 évènements phares (lancement, ateliers, restitution)

En parallèle et tout au long de la mission, une attention particulière sera portée à la valorisation de l’ensemble des projets et des ressources issus des Expé URBA SanTé 1 et 2 via les deux principaux canaux de valorisation des Expé URBA SanTé  :

* Le **groupe LinkedIn dédié à la démarche** (environ 250 membres en juin 2025) : https://www.linkedin.com/groups/13094492/
* La **plateforme de l’ADEME Expé URBA** dédiée aux expérimentation urbaine : https://experimentationsurbaines.ademe.fr/sante/

Une attention particulière sera portée au caractère innovant et créatif de la proposition.

**Phase 3.3 : Dresser le bilan des Expé URBA SanTé**

Sur cette dernière étape de clôture, il est demandé au prestataire de faire le bilan des Expé URBA SanTé sur 2 plans différents :

* **Bilan sur le format d’accompagnement Expé URBA SanTé** :

Il s’agira d’organiser la remontée d’informations permettant de dresser le bilan du dispositif, en vue d’identifier des pistes d’amélioration

* Dresser le bilan d’appréciation du dispositif par les lauréats : interroger leurs apprentissages, l’évolution de leurs pratiques, collecter des verbatims et rédiger une synthèse de ces éléments.
* Préparer et animer une réunion de bilan à destination du comité de pilotage élargi. Cette réunion sera l’opportunité d’exposer les ressentis de chacun, de faire le point sur chaque projet, et de mettre au clair ce qui a fonctionné et ce qui est perfectible.
* Rédiger les synthèses associées.
* **Bilan sur les enseignements collectifs issus des 15 projets accompagnés :**

il s’agira d’identifier les principaux enseignements de cette saison 2, les défis collectifs rencontrés, les solutions éprouvées, et de les partager sous divers formats communicants :

* Une synthèse communicante de 3 à 5 pages sur le dispositif et ses enseignements clefs.
* Un ppt calibré sur 20 mn de prise de parole pour présenter le dispositif et les retours d’expérience des lauréats.
* Une infographie attrayante et décalée illustrant de manière claire et simplifiée ces enseignements.
* Une capsule vidéo originale et dynamique (ex : format BRUT) reprenant ces mêmes enseignements.

**Livrables phase 3 : RAPPORT FINAL à remettre à N+37 mois**

- Synthèse de l’évaluation des impacts de chaque Expé URBA SanTé 2

- Synthèses de l’appréciation du dispositif par les lauréats et par le comité de pilotage élargi

- Note synthétique de préconisation pour les suites (capitalisant sur les 2 synthèses ci-dessus)

- Synthèse communicante de 3 à 5 pages sur le dispositif et ses enseignements clefs

- ppt calibré sur 20mn de prise de parole pour présenter le dispositif et les retours d’expérience des lauréats

- infographie attrayante et décalée illustrant de manière claire et simplifiée ces enseignements

- capsule vidéo originale et dynamique (ex : format BRUT) reprenant ces mêmes enseignements

## Durée, calendrier, livrables

Durée de la prestation : la mission a une durée de 39 mois, dont 2 mois de validation par l’ADEME du rapport final.

* La phase 1 (préparation de l’AMI) est prévue sur 11 mois,
* La phase 2 (accompagnement des porteurs) est prévue sur 18 mois.
* La phase 3 permettra de rédiger les bilans ainsi que le rapport final, cette phase est prévue sur 10 mois.

**Le prestataire proposera un planning prévisionnel de 39 mois décrivant les principales étapes de la prestation.**

**Cependant, le solde de la prestation pourra être anticipé avant le terme de la durée prévisionnelle.**

Récapitulatif des livrables :

Dans le tableau ci-dessous, le “mois 1” s’entend 1 mois après la notification du marché issu de cette consultation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Phase | Livrables | Nombre de mois après notification |
| Phase 1 | Rapport d’avancement n°1  - Synthèse et évaluation des sessions de sensibilisation  - Identité visuelle de l’AMI  - Liste des candidatures de l’AMI et compte rendu du jury de sélection | Mois 11 |
| Phase 2 | Rapport d’avancement n°2  Partie 1 de la phase 2 :  - Fiches récapitulatives pour chaque Expé URBA SanTé (fiches EAS) de l’ADEME (cf annexe 1) intégrant les éléments de communication clef sur chaque projet : titre, *punchline*, résumé, et 2 temps forts minimum (avec textes et photos descriptives)  - Etat d'avancement des accompagnements collectif et individuel avec mise en avant sur les points bloquants et les points remarquables.  - CR des ateliers de lancement et de mobilisation n°1 (ordre du jour, supports des présentations et remontée des points clefs abordés)  Rapport d’avancement n°3  Partie 2 de la phase 2:  - Fiches récapitulatives mise à jour pour chaque Expé URBA SanTé (fiches EAS) de l’ADEME (cf annexe 1)  - Etat d'avancement des accompagnements collectif et individuel avec mise en avant sur les points bloquants et les points remarquables.  - CR des ateliers de mobilisation n°2, et de la restitution finale (ordre du jour, supports des présentations et remontée des points clefs abordés) | Mois 21  Mois 33 |
| Phase 3 | Rapport final  - Synthèse de l’évaluation des impacts de chaque Expé URBA SanTé 2  - Synthèses de l’appréciation du dispositif par les lauréats et par le comité de pilotage élargi  - Note synthétique de préconisation pour les suites (capitalisant sur les 2 synthèses ci-dessus)  - Synthèse communicante de 3 à 5 pages sur le dispositif et ses enseignements clefs  - ppt calibré sur 20mn de prise de parole pour présenter le dispositif et les retours d’expérience des lauréats  - infographie attrayante et décalée illustrant de manière claire et simplifiée ces enseignements  - capsule vidéo originale et dynamique (ex : format BRUT) reprenant ces mêmes enseignements | Mois 37 |

# Modalités de versement

Une avance à notification d’un montant de 20% du coût de la prestation, sera versée dès notification du marché.

3 versements intermédiaires seront versés à la remise des rapports d’avancement suivants et d’une facture correspondante :

* Rapport d’avancement n°1 à remettre 11 mois après la notification : livrables de la phase 1
* Rapport d’avancement n°2 à remettre 21 mois après la notification : première partie des livrables de la phase 2
* Rapport d’avancement n°3 à remettre 33 mois après la notification : deuxième partie des livrables de la phase 2

Puis le solde du montant de la prestation sera versé au titulaire par l'ADEME, à l’approbation par l'ADEME des livrables tels que prévu au point 2.3 ci-dessus et sur présentation d’une facture du montant des prestations réalisées correspondantes.

# Pilotage de la prestation et profils recherchés

## Encadrement et suivi de la prestation

La coordination sera assurée par Christelle BORTOLINI et Ariane ROZO, coordinatrices urbanisme au sein du pôle aménagement des villes et des territoires de l’ADEME - [**christelle.bortolini@ademe.fr**](mailto:christelle.bortolini@ademe.fr)et **ariane.rozo@ademe.fr**

Madame Karine MOGLIACCI, chargée du suivi administratif et financier du dossier –[**karine.mogliacci@ademe.fr**](mailto:karine.mogliacci@ademe.fr)

Le prestataire devra nommer la personne ressource interlocuteur unique de l’ADEME pour la prestation.

Plusieurs réunions de suivi seront organisées au fil de l’eau et au gré des besoins entre l’ADEME, le prestataire retenu et les partenaires volontaires.

L’ADEME préconise :

- une réunion de cadrage

- un court point 1 fois toutes les 2 semaines entre le pilote et les deux référentes ADEME

- une réunion tous les 2 mois entre toute l’équipe accompagnatrice et les deux référentes ADEME

- une réunion de bilan, en fin de mission, qui permettra notamment d’échanger collectivement sur les résultats de la phase 3 du projet.

De plus, un comité de pilotage élargi sera composé de l’ADEME et de ses partenaires : l’Ecolab du CGDD, la DHUP (AD4), le Cerema, Santé Publique France, l’Institut national du cancer, l’EHESP, la Fédération Nationale des Agences d’Urbanisme et France Villes et Territoires durables.

Aucune réunion en lien avec le pilotage du projet n’est imposée en présentiel. La visio-conférence sera ainsi privilégiée.

## Compétences recherchées

Le prestataire pourra se présenter en groupement de plusieurs entreprises distinctes (SIRET différents).

Le portage et le pilotage du groupement devront se faire par une entreprise ayant une expérience solide en coordination d’équipe pluridisciplinaire et en animation d’ateliers d’intelligence collective.

Le titulaire ou le groupement devra comporter les compétences suivantes :

- Compétences en design de service

- Compétences en urbanisme favorable à la santé

- Compétence en évaluation d’impacts de projets et de politiques publiques

- Compétence en communication (incluant graphisme, facilitation graphique et montage vidéo)

## Proposition technique

La proposition technique devra prendre la forme d’une note de synthèse de 10 pages recto. Elle devra couvrir l’ensemble du contenu de la prestation et précisera les éléments demandés dans le cahier des charges du dossier de consultation des entreprises.

Si besoin de détailler davantage la proposition, des éléments pourront être annexés à cette note.

# Annexes

Les documents ci-dessous sont fournis aux candidats afin de les éclairer sur l’historique des Expé URBA SanTé :

Annexe 1 : modèle de fiche EAS

Annexe 2 : méthode d’évaluation à 360° de l’eXtrême Défi de l’ADEME

1. Cet outil aide à vérifier si un projet est bénéfique pour l’environnement par rapport à une situation de référence où le projet ne serait pas réalisé. https://base-empreinte.ademe.fr/empreinte-projet [↑](#footnote-ref-2)
2. https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/263-guide-isadora-une-demarche-d-accompagnement-a-l-integration-de-la-sante-dans-les-operations-d-amenagement-urbain-le.html [↑](#footnote-ref-3)
3. https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/6709-urbanisme-favorable-a-la-sante-ufs-cahier-d-idees-9791029722479.html [↑](#footnote-ref-4)
4. https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/5042-depasser-les-idees-preconcues-entre-sante-et-amenagement-urbain-les-clefs-de-l-urbanisme-durable-9791029718861.html [↑](#footnote-ref-5)
5. https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/5998-a-pied-d-oeuvre-mettre-les-pietons-au-coeur-de-la-fabrique-des-espaces-publics.html [↑](#footnote-ref-6)
6. Les cobénéfices de la marche : <https://www.youtube.com/watch?v=KigxKNnF1PU>

   Les bienfaits de la marche : <https://www.youtube.com/watch?v=iXl5u6Uth6c&t=2s> [↑](#footnote-ref-7)
7. https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7717-approche-tactique-pour-amenager-les-espaces-publics-autrement.html [↑](#footnote-ref-8)
8. https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7731-faire-la-taille-pour-des-territoires-a-hauteur-d-enfants.html [↑](#footnote-ref-9)
9. https://www.cancer.fr/catalogue-des-publications/promotion-de-la-sante-prevention-des-cancers-et-amenagement-des-territoires-argumentaire [↑](#footnote-ref-10)
10. https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7407-avis-de-l-ademe-l-avenir-de-l-activite-physique-et-sportive-dans-un-contexte-de-changement-climatique.htmlhttps://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7407-avis-de-l-ademe-l-avenir-de-l-activite-physique-et-sportive-dans-un-contexte-de-changement-climatique.html [↑](#footnote-ref-11)
11. <https://plusfraichemaville.fr/> [↑](#footnote-ref-12)
12. https://base-empreinte.ademe.fr/empreinte-projet [↑](#footnote-ref-13)
13. Pour rappel, le prestataire pourra proposer d’ajuster le visuel de l’AMI Expé URBA SanTé 2 sur la base de la charte graphique de la saison 1 ou d’en proposer une nouvelle, en accord avec l’ADEME. [↑](#footnote-ref-14)